

ECOLE SUPERIEURE DES ARTS SAINT-LUC DE TOURNAI
Enseignement supérieur artistique de type court
Domaine des Arts plastiques, visuels et de l'espace

**Appel aux candidatures pour les emplois vacants à pourvoir pour l'année académique
2025/2026**

(Encadrement pédagogique : décret du 20.12.2001)

(Encadrement administratif : décret du 20.06.2008)

1. La liste des emplois vacants (encadrement pédagogique) à pourvoir, les conditions requises, les modalités et les délais de dépôt des candidatures sont stipulés ci-dessous :
2. Conditions requises :
 - 2.1 Article 365 : 'Nul ne peut être engagé à titre temporaire dans une fonction de professeur, s'il ne remplit, au moment de cet engagement, outre les conditions fixées à l'article 364, les conditions suivantes :
 - 1°) déposer un projet pédagogique et artistique et le présenter devant une commission de recrutement
 - 2°) faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique pour les emplois de professeur de cours artistiques. Cette expérience hors enseignement doit avoir un rapport avec le cours à conférer.
 - 2.2. Article 82 : titres requis pour les cours généraux (CG) : nul ne peut exercer la fonction de professeur s'il n'est porteur d'un diplôme de docteur, de licencié/degré master ou d'architecte.
Titre requis pour les cours artistiques (CA) : nul ne peut exercer la fonction de professeur s'il n'est porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique.
Titre requis pour les cours techniques (CT) : nul ne peut exercer la fonction de professeur s'il n'est porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
3. Modalités :

→ Les candidatures se font uniquement par mail à l'adresse suivante :
recrutements@saintluc-tournai.be
Vous trouverez tous les documents utiles à télécharger sur le site de l'ESA :
<http://stluc-sup-tournai.be/offres-demploi/>

A joindre :

 - Curriculum Vitae
 - Projet pédagogique et artistique
 - Lettre de motivation
 - Copie des diplômes
 - Extrait de casier judiciaire modèle 2
4. Date limite du dépôt des candidatures : 16 mai 2025 (9h00)

Le ou la candidat(e) qui sollicite plusieurs emplois introduit une candidature séparée pour chacun d'eux.

5. Les emplois vacants en 2025/26 figurent ci-après :

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ARTISTIQUE DE TYPE COURT				
Domaine des Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace				
CA = cours artistiques				
CT = cours techniques				
CG = cours généraux				

(*) poste déjà attribué

N° (1)	Nature de la fonction	Intitulé du cours Cours générique/spécificité	Classifi- cation des cours	Volume Hsem/diviseur
Option : graphisme				
*	1	Professeur	Graphisme/atelier	CA 6/16
*	2	Conférencier	Graphisme/atelier	CA 120/600
*	3	Conférencier	Graphisme/atelier	CA 30/600
*	4	Conférencier	Dessin/atelier	CA 270/600
*	5	Conférencier	Dessin/modèle vivant	CA 180/600
	6	Professeur	Ecriture/texte et mise en récit	CT 3/16
	7	Professeur	Ecriture/exposé oral	CT 1/16

Option : photographie				
*	8	Conférencier	Photographie/atelier	CA 300/600
*	9	Professeur	Techniques techno/photographie	CT 6,5/16
*	10	Professeur	Techniques technologies/photographie	CT 6/16
*	11	Conférencier	Photo et images animées/atelier	CA 390/600

Option : stylisme de mode				
*	12	Conférencier	Dessin/silhouettes	CA 120/600
*	13	Conférencier	Techniques technologies/infographie	CT 150/600

Option : publicité					
*	14	Professeur	Publicité/atelier	CA	3/16
*	15	Professeur	Techniques techno/typo et logo	CT	1/16
*	16	Professeur	Publicité/atelier	CA	1,5/16
*	17	Professeur	Publicité/atelier	CA	2/16

Option : Stylisme d'objet					
*	18	Professeur	Stylisme objet/atelier	CA	3/16
*	19	Professeur	Dessin/atelier	CA	3/16
*	20	Professeur	Dessin/atelier	CA	3/16
*	21	Conférencier	Dessin/atelier	CA	120/600
*	22	Professeur	Stylisme d'objet/atelier (BAC 3)	CA	4/16
*	23	Conférencier	Techniques technologie/infographie	CT	150/600
*	24	Conférencier	Stages	CT	60/600
*	25	Professeur	Stylisme d'objet/atelier (BAC 1)	CA	4/16
*	26	Conférencier	Dessin/atelier (BAC 1)	CA	90/600
*	27	Conférencier	Dessin/atelier (BAC 3)	CA	60/600
	28	Professeur	Suivi de mémoire	CT	1,5/16

Toutes les options					
*	29	Professeur	Sciences humaines et sociales/Générales	CG	3/16
	30	Professeur	Méthodo de la recherche	CG	4,5/16
	31	Professeur	Sciences humaines et sociales/littérature	CG	1,5/16

<i>Personnel administratif</i>			
*	32	Conseiller prévention	9 h/36 h
*	33	Coordinateur qualité	9 h/36 h
*	34	Conseiller académique	38 h/38 h
*	35	Agent administratif de niveau 3	38h/38 h

5. Conditions requises (art 82, 357, 364, 365 du décret du 20 décembre 2001) :

1. Être Belge ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne,
2. Jouir des droits civils et politiques,
3. Etre porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer comme stipulé à l'article 82 du décret du 20 décembre 2001,
 - Cours Généraux : être porteur d'un diplôme de docteur, de licencié/Degré master ou d'architecte,
 - Cours Artistiques : être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur artistique,
 - Cours Techniques : être porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur.
- 4 Pour les cours artistiques, faire la preuve d'une expérience utile hors enseignement de cinq ans dans une pratique artistique, en rapport avec le cours à conférer,
5. Déposer un projet pédagogique et artistique relatif à la charge à conférer et le présenter devant une Commission de recrutement (Art.365),
6. Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique,
7. Être de conduite irréprochable.

6. Forme de la candidature :

- Curriculum Vitae,
 - Lettre de motivation,
 - Projet pédagogique et artistique,
 - Copie des diplômes,
 - Extrait de casier judiciaire modèle 2,
 - Annexe 2 « Emploi vacant » sollicité.
- Téléchargeable sur : <http://stluc-sup-tournai.be/offres-demploi/>

7. Introduction des candidatures (art 358 de décret du 20 décembre 2001) :

Les candidatures sont à déposer en ligne : recrutements@saintluctournai.be

A l'attention de : Donatien APPLER (Directeur)

Au plus tard : le 16 mai 2025 à 9 h00.

Veillez à introduire une candidature séparée par poste sollicité.

8. Forme et délais pour présentation des candidatures devant la Commission de Recrutement :

Les candidatures aux fonctions du personnel enseignant qui répondent aux conditions fixées par l'article 357 sont examinées par la Commission de Recrutement qui sélectionnera les candidat(e)s retenu(e)s pour un entretien individuel. Il(s) sera(seront) prévenu(s) de la date de passage devant ladite commission par mail.

La Commission de Recrutement remettra un rapport motivé pour chaque candidat au Conseil de Gestion Pédagogique.

Le Directeur transmet le rapport accompagné de l'avis du Conseil de Gestion Pédagogique au Pouvoir Organisateur de l'ESA Saint-Luc Tournai.